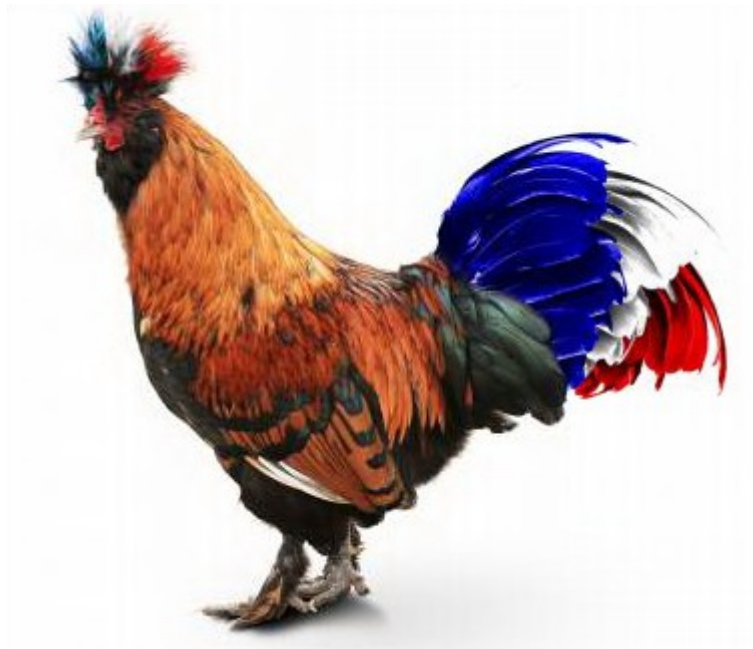


LE GRAND DÉBAT NATIONAL

CONTRIBUTION
DE LA FDSEA ET JA 72



**RENCONTRE AVEC
M. LE PREFET DE LA SARTHE
13 mars 2019**



Sans agriculture, qu'advientra-t-il de la vitalité économique de nos territoires ruraux alors que 3,5 millions de personnes travaillent dans le secteur agricole de l'amont à l'aval : c'est près de 14 % de la totalité des emplois en France. Sans agriculture, comment relever le défi du développement économique des territoires ruraux ?



Quel avenir pour nos villages, lorsque les agriculteurs, les sédentaires de la terre, ne seront plus ? Quel impact sur nos écoles, sur la vitalité de nos commerces, sur la vie citoyenne et associative ?



Quel avenir pour nos paysages que le monde entier nous envie ? Sans agriculteurs qui les entretiennent au quotidien, quel serait le nouveau visage de la France ?



Quel avenir aussi pour notre sécurité alimentaire et celle de l'Europe tout entière ? Qui pour nous nourrir ? Doit-on compter sur les importations, sur une agriculture aux mains de firmes ou, au contraire, faire le choix d'une agriculture à taille humaine, durable et qualitative, si caractéristique de notre pays ?

Ces questions, les agriculteurs se les posent chaque jour lorsqu'ils constatent le décrochage constant de notre agriculture du peloton de tête dans le monde et en Europe. Tous les secteurs et tous les territoires agricoles sont concernés et **lorsque l'agriculture est malade... c'est la ruralité toute entière qui tousse !**

Redonner un avenir aux territoires ruraux passera inévitablement par **l'impulsion de nouveaux projets agricoles**. Depuis toujours, l'agriculture est source d'indépendance et de sécurité alimentaire, d'innovations continues en matière de productions alimentaires et non alimentaire sans oublier la production d'énergies renouvelables, vraie solution à la transition énergétique.

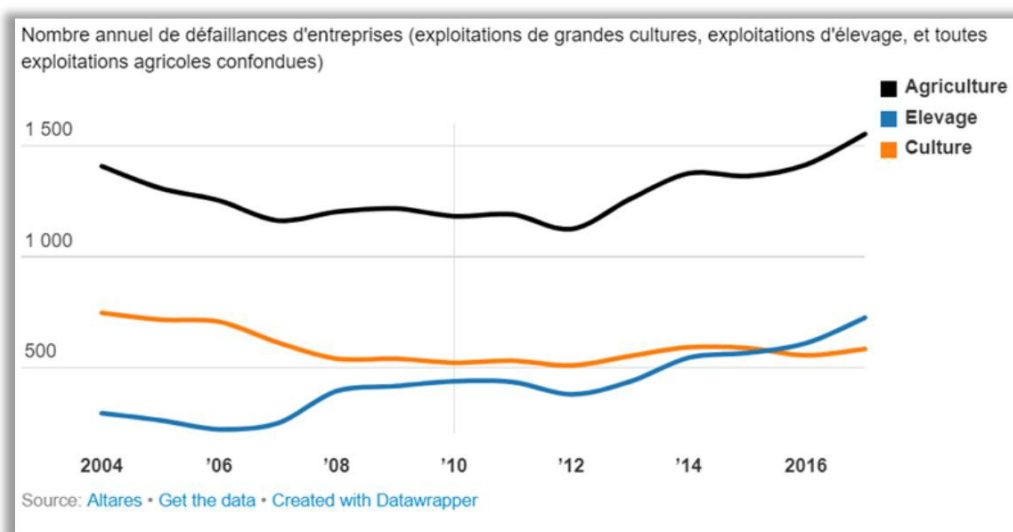
La France ne peut pas laisser filer son agriculture, c'est une question stratégique pour l'ensemble des territoires ruraux, pour notre pays et pour la vocation, qui est la nôtre, de contribuer à la sécurité alimentaire de bientôt 10 milliards de personnes sur le globe. Il n'y a pas de remède miracle au décrochage que subit l'agriculture, mais des pistes vers lesquelles nous devons rapidement nous engager pour relever ce défi collectif immense qui nous attend.

Respecter les agriculteurs, leur métier, leur savoir-faire !

Objectif : constater les difficultés, exprimer le malaise du secteur (économique et moral) ainsi que dénoncer le manque d'écoute de la part des pouvoirs publics

En stabilisant les exigences normatives

- **Le nombre de défaillances des entreprises agricoles continue d'augmenter de 10 % en 2017, alors qu'il recule dans tous les autres secteurs économiques.** La Banque de France comptabilise 1554 défaillances dans le secteur agricole en 2017. La quasi-totalité des secteurs agricoles est concernée par l'impossibilité, pour les producteurs, de couvrir leurs coûts de production par les prix de marché.



- **Le résultat de la Ferme France stagne depuis le début des années 90**, et subit une volatilité accrue depuis le milieu des années 2000. Ces éléments affectent le revenu disponible et la capacité d'investissement pour les exploitations agricoles.
- **Malgré nos alertes répétées (États généraux de l'agriculture de 2014), les Gouvernements successifs ne prennent aucunement conscience de la dégringolade économique du monde agricole. Ils l'accélèrent même quand ils prennent des mesures anti-compétitives** (fiscalité écologique, interdiction brutale de produits phytosanitaires, augmentation des charges sur les entreprises, ouverture sauvage des marchés...).
- Il est urgent de renouer un dialogue respectueux et apaisé entre les pouvoirs publics et les professionnels. Pour les agriculteurs, il faut remettre la dimension économique au cœur des politiques agricoles.

Stabiliser une bonne fois pour toutes les règles normatives, et à minima, avant qu'un nouveau règlement soit appliqué, évaluer les résultats de l'ancienne norme et l'impact de la nouvelle en matière de compétitivité (travail du CORENA)

En leur donnant les moyens de vivre de leur travail...

- **Durant la crise de 2016, près de 20 % des exploitants ne pouvaient pas se verser de salaires alors que 30 % d'entre eux touchaient moins de 350 € par mois.**
- **6,50 €, c'est ce que touche l'agriculture pour 100 € de dépenses alimentaires** (chiffre OFPM de 2014). Sur une période longue (1999 à 2014), la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire hors restauration a diminué de 30 %. En comparaison la valeur ajoutée induite par les industries agroalimentaires en 2014 est de 11,90 €, la restauration de 13,70 €, les services de 14,40 € et les commerces de 15,40 €. Nous mangeons de moins en moins de produits agricoles et consommons de plus en plus de services.
- **La guerre des prix que se livrent les grands distributeurs est responsable de 4 milliards d'€ de destruction de valeur depuis 2014 dans le secteur agroalimentaire.** Jusqu'à aujourd'hui et au nom du « pouvoir d'achat » porté en étendard commercial, les grands distributeurs ont comprimé les prix agricoles, jusqu'à peser sur les producteurs.
- **Cette guerre des prix menace l'équilibre économique des filières agricoles** en détruisant la trésorerie des exploitations, en contribuant à la réduction de la diversité des productions et à l'augmentation des défaillances d'entreprises. Le cercle vicieux est installé !
- **A cette guerre des prix s'ajoute une avalanche de charges et d'interdictions franco-françaises (notamment en matière d'usage des produits phytosanitaires) qui augmentent les coûts de production** plus particulièrement dans le secteur des grandes cultures.
- **In fine, le consommateur est aussi le grand perdant de la guerre des prix : prix faible payé aux producteurs ne signifie pas marge faible pour les distributeurs.** Pour exemple, en janvier 2018, le kilo de porc charcutier (carcasse) est payé 1,16 € au producteur, le kilo de pomme Gala 0,75 €, le lait conventionnel 0,3€ par litre... bien loin des prix constatés sur les étals.
- **50 centimes de plus, c'est l'effort mensuel que les agriculteurs demandent à chaque consommateur pour vivre dignement et ils y sont prêts** puisque 69 % des français sont d'accord pour payer plus cher leur alimentation si cela permet de mieux rémunérer les agriculteurs, les distributeurs doivent l'entendre !

Proposition Rééquilibrer durablement la répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire, au profit des producteurs. Il convient de mettre un terme à la pression exercée par la grande distribution pour des prix toujours plus bas, qui détruit de la valeur. C'est pourquoi l'application du dispositif global voté dans la loi EGalim est d'une importance majeure. Il repose sur les trois piliers suivants :

- Fin de la guerre des prix : par une hausse du Seuil de Revente à Perte (SRP) et l'encadrement des promotions ;
- Construction du prix agricole en marche avant : par une contractualisation renouvelée sur la base d'indicateurs de coûts de production et des mécanismes de renégociation de prix
- Dispositions dissuasives : par des contrôles et des sanctions des acteurs (industriels, distributeurs) qui ne respecteront pas la loi et la sanction de prix abusivement bas.

Proposition Inscrire l'agriculture dans l'agenda géopolitique de l'Union Européenne et doter la Politique Agricole Commune (PAC) d'un budget réellement ambitieux

Avec près de 500 millions de citoyens européens, et un budget de 58 milliards d'euros, la PAC représente un coût annuel de 117 euros par habitant. La PAC qui est la seule politique véritablement intégrée de l'Union Européenne mérite donc un budget ambitieux dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel encore en discussion, surtout que les enjeux liés à la production agricole face à la multipolarité des échanges, face aux défis alimentaires et face aux défis de la transition écologique, sont immenses.

... Mais aussi de vivre dignement une fois la retraite arrivée

- Les retraités agricoles touchent en moyenne 730 € pour une carrière complète, bien loin de la moyenne constatée de 1 461 € pour l'ensemble des retraités français. La large majorité des retraités agricoles restent bien en deçà du seuil de pauvreté, estimé à 1 015 €, et même en deçà du minimum vieillesse fixé à 868 €.

Proposition **Mettre en place un régime universel de retraites**, avec une équité en termes de prestations et de contributions, et une incitation à l'allongement de la vie active. La FNSEA est favorable à un système par points communs aux non-salariés et aux salariés. Il engloberait la retraite forfaitaire, la retraite proportionnelle et la RCO. Il serait financé par les cotisations des actifs. L'assurance vieillesse doit assurer le même revenu minimum à tous les retraités qui ont cotisé une carrière complète. Ce revenu doit atteindre 85 % du Smic et être forfaitaire, que l'on ait été agriculteur ou non. Il doit être l'expression de la solidarité nationale. A ce titre, son financement doit être assuré par l'impôt.

En cessant de jeter quotidiennement l'agriculture française en pâture (agribashing)

- **La France est classée modèle agricole et alimentaire le plus durable au monde** par *The Economist*, ce pour la 3^e année consécutive et loin devant l'Espagne (19^e), la Chine (23^e) ou les États-Unis (26^e). A titre d'exemple, entre 2012 et 2017, toutes catégories confondues, la consommation d'antibiotiques a diminué de 42,8 % dans la filière volaille, 41,5 % dans l'élevage de porcs et 24,3 % chez les bovins.
- **Mais seuls les Français estiment qu'elle n'est pas durable !** En effet, 79 % des Français estiment, que les agriculteurs utilisent trop de pesticides, 53 % que les agriculteurs ne sont pas respectueux de l'environnement et 43 %, qu'ils ne sont pas respectueux de la santé des Français. Comment expliquer ce décalage ?
- **Certains médias ont fabriqué de toutes pièces une image tronquée de l'agriculture française.** En 2017, on répertorie 10 000 articles de presse contenant le mot « pesticide » contre 200 en 2000. De même 1 600 articles font référence au « bien-être animal » en 2017 contre 200 en 2010. Ces articles, la plupart du temps à charge, façonnent l'opinion publique et répandent l'idée selon laquelle consommer des produits agricoles français provoque inévitablement des cancers ou bien que l'ensemble du système d'élevage français s'apparente à une horreur organisée.
- **Certaines ONG, confondent aussi information et manipulation** en contribuant au « bashing » quotidien de l'agriculture française : Greenpeace et sa carte des fermes usines, les coquelicots, Générations futures, L214, boucherie abolition, etc... militent avec radicalité pour la fin de l'élevage.

Proposition **En partenariat avec l'Éducation nationale, remettre du bon sens dans les programmes scolaires sur les sujets agricoles et alimentaires.**

Proposition **Redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté avec les corps intermédiaires.** Les « corps intermédiaires », ceux qui permettent une « médiation » entre les citoyens et les gouvernants sont trop souvent ignorés par le Gouvernement. La FNSEA regrette cette posture qui porte atteinte au dialogue dans notre pays. Alors que les syndicats agricoles, patronaux et de salariés sont soumis à des règles strictes pour mesurer leur représentativité (par les urnes), il convient d'avoir la même exigence avec les organisations de la société civile dans les instances dans lesquelles elles sont appelées à siéger, à l'heure où toutes les voix se valent et se confondent

Cessons de nous tirer des balles dans le pied et retrouvons le chemin de la compétitivité

Objectif : dénoncer les effets punitifs de la fiscalité « verte » ainsi que les distorsions de concurrence (importations, surtransposition, fiscalité et coût du travail) et montrer que l'agriculture est une chance.

L'agriculture française souffre d'un manque de compétitivité majeur face à ses concurrents.

Après avoir occupé le rang de 2^e exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires derrière les Etats -Unis, la France est passée 3^e en 2004 dépassée par les Pays-Bas, puis 4^e en 2007 dépassée par l'Allemagne et enfin 5^e en 2010 après par le Brésil.

Pour rappel, la France est une terre d'exploitations à taille humaine, une singularité en Europe, et bien loin du gigantisme des fermes du « nouveau monde ». Pour rappel, en 2016, la France métropolitaine compte un peu moins de 440 000 exploitations agricoles, soit 11 % de moins qu'en 2010 lors de leur dernier recensement. Les exploitations valorisent désormais en moyenne 63 ha (+12 %) avec une force de travail d'1,6 équivalent temps plein (+5 %). Un peu moins de 4 exploitations sur 10 sont constituées en sociétés. Les actifs permanents assurent toujours l'essentiel du travail agricole. Des chiffres bien éloignés des fermes agricoles que beaucoup souhaitent associer à l'agriculture française !

En stoppant les importations agricoles que nous ne voulons pas chez nous

- **Les importations pèsent 25,10 € sur 100 € de dépenses alimentaires.** Pour exemple, 40 % des poulets et 1/3 des jambons consommés en France sont importés !

Proposition

Renforcer une communication fiable vers les citoyens sur la qualité et l'origine des productions, notamment par le biais de l'étiquetage d'origine des produits alimentaires,

- **Les accords commerciaux du CETA, Mercosur et Mexique représentent un danger majeur pour l'équilibre de certaines filières agricoles.** Pour le seul Mercosur, serait autorisée l'importation sur le marché communautaire de produits agricoles ne respectant pas nos standards de production : 165 000 tonnes de viande bovine, 95 000 tonnes de viande porcine, 100 000 tonnes de volaille, 750 000 tonnes de maïs, 600 000 tonnes d'éthanol ou encore 100 000 tonnes de sucre !
- **Mais ils représentent aussi une tromperie majeure pour les consommateurs.** Avec le CETA, sera autorisée l'importation de denrées alimentaires traitées avec **46 molécules interdites sur le sol européen.** C'est le retour sur le marché français des viandes issues d'animaux nourris aux farines animales et traités aux antibiotiques activateurs de croissance (autorisés au Canada).

Proposition

Appliquer immédiatement l'interdiction, inscrite dans la loi EGA, de la vente de denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits phytopharmaceutiques ou vétérinaires ou d'aliments pour animaux non autorisés par la réglementation européenne.

En refusant une transition écologique punitive qui diminue le revenu et freine la compétitivité !

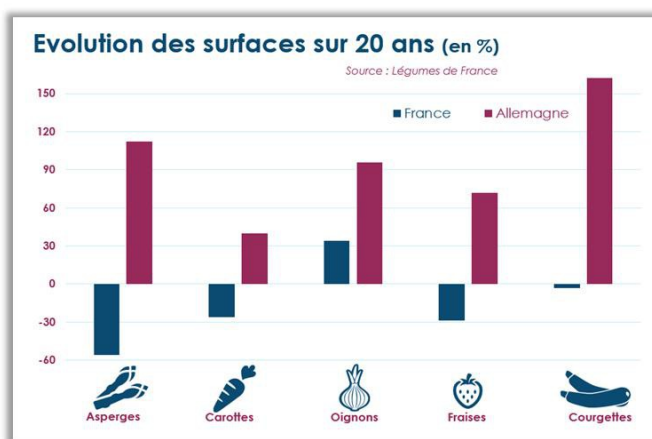
- **Alors que le Gouvernement a annoncé la fin des moteurs thermiques à l'horizon 2040, l'agriculture française elle, est forcée de boucler sa transition en moins de 3 ans.** Quel secteur économique peut se transformer en si peu de temps ?
- **Le Gouvernement poursuit sa croisade verte contre tout bon sens.** L'addition pour 2019 est plus que salée :
 - **Séparation vente / conseil des produits phytosanitaires** : 1 milliard d'€ de surcoût sur les exploitations.
 - **Hausse de la redevance pour pollutions diffuses** : 140 millions d'€ par an, soit une moyenne de 1500 € par exploitation !
 - **Fin arbitraire de l'usage de produits phytosanitaires qui surenchérisent les coûts de production** (néonicotinoïdes sur betteraves, metam-sodium dans le secteur maraîcher, sortie du glyphosate dans 2 ans laissant un nombre très important d'agriculteurs sans solutions de désherbage économiquement viable).

Proposition

Instaurer un moratoire sur toute taxation environnementale supplémentaire.

En prenant mieux en compte la problématique du coût du travail comme facteur de compétitivité par rapport à nos concurrents étrangers

- **Le coût du travail saisonnier fait l'objet de très fortes disparités en Europe.** Il est 27 % plus cher en France qu'en Allemagne, 35 % plus cher qu'en Espagne, 19 % plus cher qu'en Belgique, 37 % plus cher qu'en Italie !
- **En 20 ans, les surfaces cultivées en légumes ont diminué de 30 % en France alors qu'elles progressaient de 30 % en Allemagne et aux Pays-Bas** : le coût du travail en est la principale raison.



Proposition

Alléger le coût du travail pour permettre aux employeurs agricoles d'être compétitifs par rapport à leurs concurrents européens. Tant que des distorsions de concurrence aussi fortes existeront au niveau européen, des dispositifs d'exonération de charges sociales doivent être pérennisés et amplifiés en France. Le Gouvernement a essayé de supprimer l'ensemble de ces dispositifs fin 2018, suite à la mobilisation des agriculteurs il a été contraint de reculer, mais jusqu'à quand ?

En ne faisant pas reposer la perte de recettes fiscales des collectivités locales sur l'agriculture

- **Les sols agricoles supportent près de 80 % des taxes sur le foncier non bâti.**
- **La suppression de la taxe d'habitation intervenue en 2018 a mécaniquement eu pour effet de baisser les ressources des collectivités locales, qui se sont tournées pour certaines vers d'autres sources de financement.** La conséquence directe de ces profondes modifications en matière de ressources pour les collectivités locales est **un risque d'augmentation, déjà constaté dans certains territoires ruraux, des taux de taxe foncière sur le foncier non bâti**, qui touche en premier lieu les exploitants agricoles.

Proposition

Les taxes foncières sur le non bâti ne doivent pas être la variable d'ajustement de la suppression de la taxe d'habitation.

La taxe GEMAPI, lorsqu'elle est mise en place, doit rester au service du monde rural et prioritairement de l'entretien des cours d'eau et la prévention des inondations.

En incitant et soutenant les efforts d'investissement du secteur agricole

- **L'investissement agricole est en panne alors que les efforts de modernisation et de structuration des filières sont urgents, chiffrés à 6 milliards d'€ sur la période 2017-2022.** Faute de prix, les entreprises agricoles contractent leurs marges et réduisent leurs investissements dédiés à la modernisation et à l'innovation. Impossible dans ces conditions d'espérer recréer de la valeur de façon durable dans la filière alimentaire... Aucun maillon n'y échappe. A titre d'exemple, l'âge moyen des bâtiments d'élevage de volailles est supérieur à 20 ans ; et que dire du bannissement de nombreux produits phytopharmaceutiques qui appellent à des investissements de substitution (mécaniques) conséquents pour les prochaines années !

Proposition

Accompagner les efforts d'investissement des agriculteurs lorsqu'il s'agit de faire évoluer leurs entreprises pour s'adapter aux exigences des marchés, et à la demande sociétale, qu'il s'agisse de techniques de production, de commercialisation ou diversification. Le Grand Plan d'Investissement de 5 milliards d'€ promis par le Président de la République est toujours attendu !

En faisant du renouvellement des générations agricoles une priorité nationale

- **161 000 exploitants cesseront leur activité d'ici 2022.** C'est un enjeu majeur auquel doit faire face le monde agricole. Des mesures en faveur des cédants devront permettre d'une part la transmission d'exploitations viables, résilientes et autonomes, et d'autre part la réalisation d'installations aidées.

Proposition

Soutenir l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs tant dans le cadre familial qu'en dehors de la famille dans l'objectif d'installer de véritables agriculteurs professionnels (abattements réévalués en cas de donation, allègements sur la taxation des plus-values en cas de vente...).

Créer les conditions pour une véritable égalité des chances pour la ruralité

Objectif : Dénoncer le sentiment d'abandon des territoires ruraux et exhorter les pouvoirs publics à redonner un cap au développement de ces territoires en y associant pleinement les agriculteurs

Même si en moins d'une génération le lien à la ruralité, pour beaucoup de Français, s'est souvent distendu ou a été complètement rompu, on ne peut pas oublier le fait que **les campagnes ont façonné notre pays**.

La ruralité est un atout. Sur le plan géographique, la France dispose du plus bel espace rural en Europe tant par sa qualité que par sa diversité. La campagne, les villages, les villes petites et moyennes, les chefs-lieux de nos départements constituent tout autant que les métropoles, le visage de la France.

Néanmoins, les ruraux se sentent abandonnés. Abandonnés des politiques publiques, par la fuite des services publics et par le manque d'ambition économique pour leurs territoires.

En maintenant un service public de qualité et de proximité

- **Les habitants de la campagne n'ont plus accès aux mêmes services et infrastructures que les habitants des villes.** Fermetures d'écoles, de brigades de gendarmerie, de bureaux de poste, d'hôpitaux, etc. Il faut savoir que dans certains départements, 40 % de la population renonce à se soigner faute de médecins.
- **A cela s'ajoute une couverture en haut débit et téléphonie inégale avec de nombreuses zones blanches et des modes de transport insuffisants.** Début 2016, on comptait encore 238 communes en zone blanche et 2 200 communes qui n'ont pas accès à Internet. Une situation insoutenable d'autant plus que l'accès au numérique devient indispensable pour l'activité des paysans : déclaration de naissance des animaux, Outils d'Aide à la Décision, etc... L'accès à Internet est indispensable pour développer des activités de services (gîte rural) et de vente directe (produit à la ferme). Personne ne devrait être pénalisé en raison de sa situation géographique et chacun devrait être en mesure de réaliser ses projets et développer ses entreprises.
- **Le monde rural a besoin de services publics développés et fonctionnels.**

- **Le maintien de l'enseignement élémentaire à l'échelle communale.**
- **La mise en place de services de mobilité et le renforcement des transports à la demande.**
- **La présence de médecins généralistes dans un rayon de 15 km maximum de chaque commune via la généralisation des maisons de santé.**
- **La garantie de l'accès au très haut débit à tous les ruraux au plus tard le 31 décembre 2020.**

En maintenant un service public de qualité et de proximité

- **Depuis 50 ans, la France a perdu 3 millions d'hectares agricoles.** Cette artificialisation des sols se poursuit à raison de 55 000 ha par an, soit l'équivalent d'un département tous les cinq ou six ans. **A ce rythme, d'ici 2050, environ 8 % du potentiel agronomique pourrait disparaître.**
- **Il est urgent, pour les besoins alimentaires de l'ensemble des citoyens français, de protéger efficacement les terres agricoles et naturelles,** comme l'est aujourd'hui la forêt, ainsi que le préconise le rapport d'information de la mission parlementaire de décembre 2018 sur le foncier agricole. Cette protection doit être accompagnée de politiques foncières fortes au profit de la vitalité et de l'attractivité des territoires ruraux, notamment sur le volet protection et accessibilité à la terre au moyen d'outils de régulation forts (SAFER).

Proposition

Ces enjeux d'envergure ne peuvent relever que d'une nouvelle loi foncière à l'initiative du Gouvernement en 2019, qui devra enfin reconnaître le statut d'agriculteur professionnel.

En respectant le travail des agriculteurs

- **Le laissé aller et l'absence volontaire de régulation du grand gibier dans certains secteurs, est une source de dégâts massifs aux productions agricoles, déjà soumises aux aléas climatiques de plus en plus récurrents.**
Si nous respectons et reconnaissons l'activité économique de la chasse, elle ne doit pas empiéter sur nos territoires de production.

Proposition

Nécessité d'une véritable politique de régulation du grand gibier, particulièrement les populations de sangliers, responsables de plus de 30 millions de dégâts aux cultures par an. A ce titre, toute mesure visant à mettre des contraintes au prélèvement de cette espèce par les chasseurs est aujourd'hui anachronique.



Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Sarthe

**9 rue Jean Grémillon – 72000 LE MANS
02.43.43.68.68 fdsea@plus.agri72.com**



**Jeunes Agriculteurs Sarthe
9 rue Jean Grémillon – 72000 LE MANS
02.43.24.76.45 jasarthe@gmail.com**